

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC110029DR08

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu l'instruction n°CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n°DEC10A001DSI du 18 décembre 2009 portant création de l'unité propre de recherche n°UPR3346 – Institut Pprime ;

Vu la décision n°DEC10A001DSI du 18 décembre 2009 nommant M. BONNET Jean-Paul directeur de l'unité propre de recherche n°UPR3346 – Institut Pprime ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 27/01/2011 ;

Considérant que M. LAURENT Patrick a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'Université de Poitiers du 25 au 27 septembre 2007 et du 16 au 18 octobre 2007.

Article 1

M. LAURENT Patrick, Technicien

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°UMR6609, à compter du 01/01/2010.

M. LAURENT Patrick exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. LAURENT Patrick est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Chasseneuil, le 31 mars 2011

Le Directeur d'unité

Jean-Paul BONNET

Le Responsable des Services techniques du CEAT

Louis HUET

Visa du Directeur de l'ENSMA

Francis COTTET

Visa du Président de l'Université de Poitiers

Jean-Pierre GESSON

Visa du Délégué Régional

Le 15/12/2011

Patrice SOULLIE

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC 11 1450 DR08

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n°DEC07A001DSI du 23 novembre 2007 portant création de l'Unité Propre de Recherche n°3079 et nommant Monsieur Dominique MASSIOT en qualité de Directeur de l'UPR n°3079 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 21 novembre 2011 ;

Considérant que Melle BEN-SAHRA Yasmina a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la Délégation Centre Poitou-Charentes les 6, 7, 16, 17, 27, 28 juin 2011 et le 8 juillet 2011.

Article 1

Melle BEN-SAHRA Yasmina, ingénieur d'études IE2 est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° UPR n°3079, à compter du 01/12/2011.

Melle BEN-SAHRA Yasmina exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Melle BEN-SAHRA Yasmina est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 09/12/2011
Le directeur de l'unité
Dominique MASSIOT

Date et Visa du délégué régional du CNRS
Le 14/12/2011
Patrice SOULLIE

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC 11 2728 DR08

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n°DEC07A001DSI du 01/01/2008 nommant Jean-Claude BELOEIL Directeur de l'unité de recherche n° UPR4301 Centre de Biophysique Moléculaire ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 19/05/2011 ;

Considérant que Mme GONCALVES Cristine a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la Délégation Centre Poitou-Charentes du 23/09/2008 au 24/10/2008.

Article 1

Mme GONCALVES Cristine, ingénieur d'études IE2 est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) pour les risques biologiques, dans l'unité du CNRS n° UPR n°4301, à compter du 01/07/2011.

Mme GONCALVES Cristine exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme GONCALVES Cristine est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 07/12/2011
Le directeur de l'unité
Jean-Claude BELOEIL

Date et Visa du délégué régional du CNRS
Le 12/12/2011
Patrice SOULLIE